

### **Stablex pleinement engagée dans la poursuite du dialogue afin de proposer et réaliser un projet bonifié**

Blainville, le 24 mai 2023 — La première partie des audiences publiques sur l'environnement s'est achevée le 11 mai dernier. L'équipe de Stablex a pu constater que certaines interrogations et préoccupations demeuraient sur son projet de réaménagement et sur les opérations mêmes de l'entreprise. Stablex s'est pleinement engagée dans ce processus en répondant aux différents questionnements soulevés par les participants et la Commission et compte poursuivre sur cette voie. Nous réitérons que ce projet, essentiel pour l'industrie québécoise, est des plus sécuritaires pour l'environnement et nous sommes disposés à le démontrer.

#### **Réaliser un projet bonifié avec la communauté : un processus en continu**

Michel Perron, directeur général de Stablex, s'exprime sur l'importance de collaborer avec toutes les parties prenantes sur le projet : « Le mandat donné au BAPE par le ministre de l'Environnement revêt une grande importance pour Stablex qui a tenu des préconsultations à la suite desquelles le projet a été modifié significativement afin de répondre aux préoccupations de la communauté, en plus de répondre aux demandes des autorités ». Ce processus permettra au ministre et au gouvernement d'avoir en main les meilleurs informations et outils afin de prendre une décision éclairée.

#### **Une entreprise essentielle afin d'assurer la protection de l'environnement**

Stablex origine du souhait du ministère de l'Environnement de l'époque, qui, préoccupé de la gestion des matières dangereuses dans la province, souhaitait identifier des solutions sécuritaires et surtout faire en sorte que les entreprises aux prises avec ces matières puissent se conformer à la réglementation mise en place.

Les solutions environnementales aux déchets ultimes resteront toujours d'éviter de les produire et de mettre en place les technologies qui permettent de réaliser la séquence des 3R-V : réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation. En revanche, ces technologies ne sont pas efficaces à 100% et les matières résiduelles découlant des efforts consentis en 3R-V doivent tout de même avoir des solutions de disposition finale. La majorité des clients de Stablex sont dans cette situation, les matières résiduelles qu'ils génèrent sont précédées d'efforts consentis en termes de 3R-V.

Malgré les efforts de réduction depuis les 40 dernières années, le besoin pour des solutions de disposition finale a augmenté. Ceci s'explique en partie par la réglementation plus stricte, mais aussi à cause des efforts de restauration des dégâts du passé tant au Québec que dans les juridictions voisines. « Malgré la hausse du besoin de disposition finale, Stablex s'affaire, depuis quelques années, à développer des procédés de valorisation pour des matières dangereuses résiduelles et ainsi remettre en circulation des produits utiles et favoriser l'économie circulaire. » renchérit M. Perron.

### **Construire la cellule 6 à un emplacement de moindre impact**

Partant de l'idée de s'éloigner des quartiers résidentiels, une proposition venue du comité de bon voisinage en place à l'époque, Stablex a amorcé des réflexions très tôt, et avec plusieurs parties prenantes, pour envisager la relocalisation de sa prochaine cellule de placement à proximité du centre de traitement. Cette démarche a permis de cibler un emplacement qui comportait plusieurs avantages par rapport au terrain originalement prévu par décret pour la cellule 6, d'un point de vue de diminution des nuisances potentielles pour le voisinage certes, mais également d'un point de vue environnemental.

Éviter la grande tourbière de Blainville a fait partie des premiers éléments soulevés par les groupes environnementaux et la municipalité pour poursuivre la planification d'un tel projet. C'est ainsi que le terrain déjà zoné industriel et opéré par une autre entreprise pour le stockage d'explosifs, a été ciblé puisqu'il avait déjà été perturbé considérablement depuis les années 40.

Les autres éléments qui ont rapidement été vérifiés pour poursuivre l'idée du projet ont été :

- La protection de l'eau : La géologie caractéristique présente sur le territoire de Blainville est particulièrement propice pour les cellules de placement et on a rapidement voulu s'assurer que l'épaisse couche d'argile, stable depuis des milliers d'années, offrait une protection de l'aquifère profond (eau souterraine) sur le site envisagé.
- La protection des milieux humides : Le terrain visé, déjà perturbé par l'activité industrielle, comporte moins de milieux humides que le terrain prévu initialement.
- La protection des terres et activités agricoles : l'étude d'impact a évalué aucun impact attendu là où les activités agricoles et piscicoles se déroulent. En effet, ce secteur est en amont hydraulique des activités de la cellule 6 projetée.

### **Poursuite du dialogue**

Stablex a toujours eu à cœur de s'engager localement et d'agir en bon voisin en menant ses opérations de façon responsable, en respectant l'environnement et en maintenant un dialogue ouvert. Elle partage cette même vision pour son projet de la cellule 6. Ainsi, elle demeure ouverte à considérer des bonifications par rapport à son projet, mais aussi relativement à ses opérations courantes. Plusieurs suivis découlant des questions, préoccupations et attentes de la population sont envisageables en poursuivant les échanges tant avec les autorités locales, régionales et provinciales qu'avec la communauté.

À cet égard, Stablex invite la communauté à contacter son équipe afin de mieux comprendre le procédé et ainsi apprécier les processus qui permettent un traitement sécuritaire des matières dangereuses avant leur disposition. Elle invite également la population ainsi que les organisations intéressées à participer à la deuxième partie des audiences du BAPE qui débuteront le 6 juin prochain pour partager son opinion sur le projet. Son équipe sera disponible et à l'écoute lors des séances et subséquemment.

**À propos de Stablex**

*Stablex Canada inc., une société de Republic Services, est implantée dans le parc industriel de Blainville depuis plus de 40 ans. Stablex est l'une des entreprises nord-américaines les plus importantes et réputées de l'industrie du traitement des résidus industriels inorganiques et des sols contaminés. Elle met de l'avant une technologie de stabilisation-solidification de pointe éprouvée et sécuritaire pour l'environnement afin de soutenir l'économie verte. Certifiée ISO 9001, ISO 14001 et ISO 17025, l'entreprise demeure toujours à l'avant-garde, tant par la qualité de ses technologies que par ses pratiques de gestion.*

**Contact média :**

Michel Perron  
450-430-9230, poste 4735  
info@stablex.com